

BELGIQUE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS-UNIES
RAPPORT PERIODIQUE UNIVERSEL
SECOND CYCLE – 24^{ème} SESSION

Cette contribution conjointe au 2nd cycle de l'EPU de la Belgique est le fruit de la collaboration des institutions belges suivantes :

Le Centre fédéral Migration est une institution publique indépendante qui a pour mission d'informer les pouvoirs publics sur la nature et l'ampleur de flux migratoires, de veiller au respect des droits fondamentaux des étrangers et de stimuler la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains.



Contact : Centre fédéral Migration – 138 Rue Royale – 1000 Bruxelles –
Tél. +32(0)2.212.31.20 – jule@cntr.be – www.diversite.be